

Projet de Vie Institutionnel

Résidence Aurore Gilly



PROJET DE VIE INSTITUTIONNEL

AVANT-PROPOS

La Résidence Aurore a élaboré un projet de vie institutionnel qui est le reflet de sa philosophie de travail. Il a pour but d'être le point de repère de toutes nos attitudes face à la prise en soins de nos pensionnaires.

Toute personne entrant à la Résidence Aurore, arrive avec son passé, son caractère, ses particularités, la richesse de ses expériences, toute une histoire de vie!

Afin de mieux respecter chaque personne dans ses habitudes, l'équipe soignante doit assurer une prise en soins globale de la personne âgée de la manière la plus harmonieuse possible.

La personne âgée doit être acceptée « comme elle est » en luttant contre toute forme de banalisation de l'accueil et de son intégration.

Nous devons pouvoir répondre à ses attentes et à celle de sa famille par une prise en soins au cas par cas et développer un projet de vie individuel et personnalisé.

Le travail auprès de la personne âgée nécessite donc une réflexion au quotidien pour une réponse adaptée à ses besoins, à son rythme et aux imprévus.

Rien ne peut être banalisé en gériatrie, il faut pouvoir agir en professionnel compétent, surtout en luttant contre les mauvaises habitudes et la routine.

Nos habitudes de travail doivent être continuellement remises en question, car nos formations sont très formalisées et correspondent à des schémas généraux et non à des particularités.

Une entrée en Maison de Repos ne doit jamais amplifier une maladie ou permettre d'en développer d'autres, cette lutte permanente doit être menée par un travail collectif.

Il faut soigner le résident dans sa globalité et lui permettre de conserver un maximum d'autonomie. La qualité de prise en soins dépend, en grande partie, de la qualité des soins, d'un confort de vie, d'une bonne maîtrise des métiers mais surtout et avant tout, du dévouement et de l'ambiance chaleureuse que l'on peut y développer.

Le travail accompli dans notre Maison de Repos doit être d'abord, un travail d'équipe pluridisciplinaire basé sur l'écoute et le respect de la personne.

Le résident constitue le centre de toutes nos réflexions, nous sommes à son service.

Comme dans toute vie, ce projet a un caractère évolutif. Il doit faire l'objet d'une évaluation régulière qui permet de s'adapter aux difficultés pratiques de la vie journalière.

La maison de repos est avant tout un lieu de vie où les résidents et leur famille doivent pouvoir s'épanouir.

Le projet de vie doit répondre à certaines exigences telles que :

- La qualité de l'accueil
- La qualité de l'animation
- La prise en compte de la fin de vie dans le respect des convictions et croyances de chacun.
- Les comportements et les pratiques du personnel
- L'organisation du travail

Maison de Repos - Maison de Repos et de Soins

N° Entreprise : 415.047.954 - ING : BE02 3630 7118 8340 Agréments Région wallonne : MRPA 152011.525/AGR S/1314

Agrément INAMI : 7/32547/94/110

INTRODUCTION

On ne peut aborder un projet de vie sans tenir compte du résident, de son vécu, de ses besoins, de ses envies. Il ne sera pas objet de soins mais bien sujet de son projet.

La vieillesse est une étape normale du développement humain, ce n'est pas une maladie. La Maison de repos ne doit pas (ou plus) être considérée comme un endroit où l'on doit survivre en attendant la fin d'une vie.

Notre maison de repos se doit de rester un lieu ouvert, un lieu d'accueil où familles, amis et professionnels ont plaisir à vivre ensemble et partager des moments précieux et inoubliables.

L'ACCUEIL

La demande de renseignements – la pré-admission

Nous sommes conscients que la démarche vers une maison de repos est une étape difficile pour le résident et son entourage. C'est pourquoi, nous privilégions l'accueil convivial plutôt qu'administratif.

La première prise de contact se fait souvent par téléphone. Nous répondrons aux questions générales que nous posent les familles ou futurs résidents, mais nous privilégierons un entretien au sein de l'institution afin de présenter au mieux notre projet, accompagné d'une visite des lieux.

De préférence, nous inciterons les familles à venir à ce rendez-vous avec la personne concernée par l'entrée en maison de repos. Tant que c'est possible, le résident doit rester acteur de son entrée, ce qui facilitera son intégration au sein de la maison de repos. C'est aussi l'occasion de déstygmatiser le monde de la maison de repos et de faire tomber certaines craintes.

Nous nous devons d'accueillir chaleureusement ces personnes, de les mettre à l'aise pour poser leurs questions et éventuellement, de les déculpabiliser d'envisager l'entrée de leur proche. Cet accueil est assuré par la secrétaire.

Au cours de la visite, nous visiterons les différents quartiers, les lieux de vie et enfin les maisons. Nous répondrons aux différentes interrogations et inquiétudes du futur résident et de sa famille.

L'ADMISSION

Si le résident n'a pu être présent lors de la visite, l'infirmière chef ou sa suppléante se rendra au domicile ou à l'hôpital pour une première rencontre.

Avant l'arrivée du résident, un soin particulier sera porté à la maison dans laquelle le nouvel arrivant s'installera. Outre un nettoyage complet réalisé, le lit sera fait, le local sera chauffé, aménagé et décoré de façon accueillante.

L'accueil du résident et l'installation de celui-ci dans sa maison seront assurés par l'infirmière chef ou sa suppléante, celle-ci deviendra l'interlocutrice privilégiée du résident et de sa famille. Nous laissons le Résident prendre possession de son nouvel espace lui permettant de s'adapter à son

nouveau lieu de vie en douceur.

Mise à jour 04/04/2018 Page 3 sur 11

Le résident pourra personnaliser à souhait sa maison afin de créer son « petit chez-lui » au sein de la résidence, tout en veillant à ne pas encombrer exagérément la chambre et en respectant les consignes de sécurité.

Par la suite, de manière plus informelle, une visite de la Résidence peut lui être proposée et de manière plus spontanée, un contact s'établit entre le personnel et le résident.

Tout en veillant à ne pas trop surcharger l'admission, durant les tout premiers jours de son arrivée, le résident recevra la visite des différentes équipes qui viendront à sa rencontre afin de faire plus ample connaissance. Ainsi, nous le questionnerons sur ses habitudes de vie, son histoire, son autonomie, ses goûts alimentaires, sa vision et ses attentes.

LE SEJOUR

La Résidence Aurore est une institution qui se veut « familiale ». Avec son infrastructure rénovée, spacieuse, et lumineuse, la Résidence souhaite offrir à ses bénéficiaires, confort, sécurité et bien-être parmi les différents espaces de vie mis à leur disposition.

Notre institution accueille 101 résidents, dont 68 en maison de repos et de soins, 24 en maison de repos et 9 en courts-séjours, au sein de 98 chambres.

Le quartier court-séjour est particulier, puisque les personnes accueillies ne peuvent y résider plus de 90 jours par année civile. Nous y retrouvons principalement des séjours après une hospitalisation, une intervention chirurgicale ou des résidents qui sont habituellement accompagné par leur famille au domicile et les aidants proches éprouvent parfois le besoin de souffler un peu.

Nos maisons sont toutes particulières à l'exception de 3 permettant d'accueillir les couples. Elles sont toutes équipées d'une salle de douche avec wc privatif, de la télévision (en location), d'un frigo, d'une table, d'une chaise, d'un fauteuil et d'un lit médicalisé.

Nous disposons également d'une salle de Kiné et de trois salles de bain médicalisées : baignoires réglables en hauteur avec jets de massage relaxant.

Notre institution et son parc se situent dans un endroit calme proche des commerces, hôpitaux, et des transports en commun.

Mise à jour 04/04/2018 Page 4 sur 11

L'HÔTELLERIE

Le service hôtelier est composé de 3 équipes :

- l'équipe de cuisine
- l'équipe de nettoyage
- l'équipe du service technique

Ces 3 équipes font partie intégrante de la maison de repos, au même titre que les équipes de soins, paramédicale et administrative.

La cuisine

Information : le souci d'informer au mieux les résidents et leur famille

Chaque mois, les résidents reçoivent le menu du mois en chambre. Le menu est aussi affiché près du restaurant et diffusé sur la chaîne 39 de la télévision.

L'alimentation de la personne âgée

Une mauvaise dentition, une modification des muqueuses digestives font que la personne âgée ne sait pas manger comme nous « jeune adulte ». C'est pourquoi, nous devons nous adapter en modifiant la texture, en facilitant la prise des repas (découper la viande, éplucher les fruits, ...).

Leur goût est aussi souvent altéré, ils peuvent donc parfois trouver les aliments fades. Il faut y prêter attention car cela peut entraîner une perte de l'appétit et une dénutrition rapide.

L'hydratation est également très importante, il faut stimuler la personne à boire, surtout pendant de fortes chaleurs ou lorsqu'elle vit dans une atmosphère sèche. Au cours de la journée et en fonction des repas, des boissons variées sont proposées aux résidents café, thé, lait, potage, eau minérale ou gazeuse, bière, vin, ...

Le repas permet à la personne âgée de se repérer dans le temps, ce qui explique pourquoi il est important pour eux de prendre les repas à heures fixes.

Une alimentation variée est, non seulement synonyme de bonne santé, elle est aussi un facteur de bonne humeur et de qualité de vie.

La diététique : le souci de veiller à l'équilibre alimentaire

Notre chef cuisine veille à composer des menus les plus équilibrés possibles dans le souci du respect des régimes alimentaires et du bon équilibre alimentaire de chacun.

Il n'est pas toujours facile de contenter tout le monde, mais nous nous efforçons de varier au maximum les menus et de rencontrer les envies des résidents.

A cet effet, nous organisons un comité de menu une fois par mois avec nos résidents et le chef de cuisine. Cette rencontre permet aux résidents de pouvoir s'exprimer par rapport au menu proposé le mois suivant. C'est aussi l'occasion d'exprimer l'envie de voir apparaître un plat spécifique dans les futurs menus.

Il faut pouvoir de temps en temps s'octroyer une petite douceur car il est sûr qu'il y a un lien de cause à effet entre la bonne humeur et la santé.

Mise à jour 04/04/2018 Page 5 sur 11

La convivialité :

La prise des repas reste un moment très attendu et important pour la personne âgée, Il est important de veiller à ce que les repas se prennent dans une bonne ambiance et que les mets soient présentés de manière agréable. Ces quelques attentions peuvent aider à ouvrir l'appétit, permettre un repas dans le calme et ainsi favoriser une bonne digestion.

Les repas sont pris, par la majorité des résidents, dans le restaurant qui est un lieu de vie sociale. Quant aux autres résidents, que ce soit pour raison médicale ou autre, ils mangent dans leur chambre. L'accès au restaurant reste un libre choix pour chacun.

Les repas et la fin de vie :

En travaillant en maison de repos et de soins, nous sommes confrontés régulièrement à des Résidents en fin de vie. La cuisine participe également à l'accompagnement de fin de vie en permettant d'être le plus souple possible au niveau des repas et en répondant au mieux à la demande du résident. Dans cette étape de vie, nous privilégierons l'alimentation « plaisir ».

Le nettoyage

Les techniciennes de surface assurent de manière journalière l'entretien consciencieux des chambres et des lieux de vie des résidents. Il est très important de vivre dans un environnement propre et soigné, ce que notre équipe s'efforce de réaliser chaque jour.

Les membres du personnel ont également un rôle social à jouer par le fait qu'ils peuvent discuter avec les pensionnaires, les écouter exprimer leurs préoccupations.

Nous favorisons l'aménagement des chambres en fonction des goûts du résident et de son attachement sentimental pour quelques objets et meubles personnels.

Lorsque la famille ne peut entretenir le linge du résident, il y a la possibilité de le faire entretenir par une blanchisserie extérieure.

Le personnel d'entretien veille au relevé et à la distribution du linge au retour de la blanchisserie.

• <u>Le service technique</u>

Le personnel du service technique est chargé de la maintenance du bâtiment et de ses abords. Il sera également à la disposition des résidents pour régler les éventuels problèmes techniques qui pourraient survenir dans leur maison sur le matériel appartenant à la résidence.

Il participera à l'installation des résidents en proposant ses services pour attacher les cadres et décorations souhaités par ceux-ci.

L'équipe technique a également un rôle social à jouer par le fait qu'elle peut discuter avec les pensionnaires, les écouter exprimer leurs préoccupations.

Mise à jour 04/04/2018 Page 6 sur 11

LES SOINS

L'équipe est composée d'un médecin coordinateur, d'une responsable nursing, de 3 infirmières chefs, d'infirmier(e)s et d'aides-soignantes. L'équipe travaille en étroite collaboration avec la liaison gériatrique du GHDC et de l'hôpital Notre Dame de Grâce de Gosselies.

Le travail de prise en soins de fin de vie se réalise en collaboration étroite avec la plate forme des soins palliatifs Arémis.

Le jour de l'entrée

Le projet du résident au niveau des soins repose sur l'analyse des éléments suivants :

- Son histoire de vie (pas d'intrusion, ni de curiosité juste connaître un peu mieux le résident)
- Son anamnèse médicale et infirmière, en mettant en évidence les problèmes principaux.
- Son traitement médical
- Son motif d'admission
- Les contraintes ou contre-indications liées à son état de santé.
- Le choix du médecin traitant ou le choix d'un autre médecin si celui du résident ne veut pas venir.
- Une cohérence dans l'analyse des éléments recueillis est donnée, en complétant les échelles d'évaluation gériatrique (grille de KATZ/MMSE/GDE/MNA/TINETTI,...) qui sont remplies dans les premiers jours qui suivent l'admission.
- Une analyse des risques de déshydratation, d'un risque d'escarres,...
- Une attention particulière est portée à la douleur, à la souffrance physique et/ou morale
- Un respect du rythme de vie de la personne âgée
- Un respect de sa dignité et de ses choix

Tout nouveau résident est un être humain particulier avec son passé, son vécu et sa sensibilité. Sur base des informations recueillies, l'équipe de soins met tout en œuvre pour son accompagnement individualisé et participatif. Il est fondamental d'être attentif à instaurer d'emblée une relation de confiance et sécurisante.

Le médecin traitant est sollicité pour une visite médicale d'admission le jour même de celle-ci ou au plus tard le lendemain. Cela permet de confirmer le diagnostic et la conduite thérapeutique à suivre au départ par le personnel de soins.

Une présentation synthétique du profil du résident est faite verbalement à l'ensemble de l'équipe de soin dès le lendemain par l'infirmière chef ou sa suppléante.

Les différents dossiers sont ainsi constitués:

- Le dossier médical, protégé par le secret professionnel (qui reste la propriété du médecin traitant)
- Le dossier individualisé de soins reprenant les rubriques suivantes :
 - ► Fiche administrative
 - ▶ Histoire de vie
 - ▶ Anamnèse médicale et infirmière avec projet thérapeutique
 - ► Evaluations gériatriques (KATZ/MMSE/GDÉ/TINETTI/MNA/Echelle de la douleur)
 - Directives médicales et observation de l'équipe soignante
 - ► Plan d'actions (tracabilité)
 - ▶ Approches et directives pluridisciplinaire / démarche contention
 - ▶ Observations kiné/ergo/diététique avec mentions de leurs exécutions
 - ▶ Pharmacie

Mise à jour 04/04/2018 Page 7 sur 11

Prise en soins pluridisciplinaire

Une observation consciencieuse des caractéristiques de la dépendance ou de l'autonomie du résident sera effectuée les jours qui suivent l'admission. Elle va permettre de personnaliser la prise en soins et d'affiner l'échelle de Katz.

Après cette période d'observation et en collaboration avec les différents intervenants, nous établissons un projet individualisé du résident. Ce projet comprend un ensemble d'objectifs et d'actions concrètes à mener pour assurer une qualité de prise en soins et de confort de vie pour la personne âgée. Cela se fait à travers une réunion pluridisciplinaire menée par l'infirmière chef, réunissant une équipe composée de kiné, ergo, animateur, référente nutrition, aide-soignante et infirmière.

Nous concrétisons ce projet par ces différents moyens :

- **la collaboration avec le résident et/ou la famille**. Une relation franche favorise la confiance réciproque.
- La collaboration étroite avec le médecin traitant : un échange entre le personnel et le médecin est effectif à chaque visite de ce dernier auprès du résident. Cet échange permet la confrontation d'avis et éclaire le médecin sur le vécu au quotidien tant du résident que du personnel de soins à son égard.
- Le rapport de changement de pause: entre le personnel du matin, du personnel de l'après midi et celui de nuit. A chaque changement de pause, une synthèse des problèmes importants rencontrés avec certains résidents est transmise verbalement aux collègues de travail. Ceux-ci en prennent note afin d'assurer le bon suivi des soins durant leurs propres prestations. Le rapport écrit d'observations sert de support complémentaire à cette synthèse.
- Les feuilles d'observation et le plan de soins propre à chaque résident : chaque membre du personnel de soins est tenu de les lire attentivement avant d'assurer sa prestation. Ces documents doivent être complétés quotidiennement et systématiquement.
- Les équipements adaptés : lits médicalisés, baignoires médicalisées, élévateurs de bain et soulève-personnes. Ces équipements assurent un meilleur confort pour les résidents et aident le personnel dans la manutention des résidents.

L'EQUIPE PARAMEDICALE

L'équipe paramédicale intervient au niveau de l'animation et des prises en charge individuelles en fonction des spécificités de chacun.

L'animation

L'animation est assurée par des animateurs, des éducateurs spécialisés et des ergothérapeutes. Les objectifs principaux de l'animation sont de rompre l'anonymat, permettre la création de liens entre les résidents et préserver les relations avec l'extérieur afin de lutter contre le sentiment d'isolement.

L'animation est un moyen et non une fin.

C'est un outil de restauration, de maintien et de développement de l'autonomie chez la personne âgée. Elle permet d'éviter la passivité.

Certaines activités permettent de donner ou redonner un rôle social, une responsabilité (ex : entretien des fleurs, distribution du courrier,...)

Le respect de la liberté de chacun est primordial. Ainsi, nous inciterons la personne et nous l'aiderons à faire le premier pas pour qu'elle participe activement ou même passivement aux activités mais elle sera toujours maîtresse de ses choix et nous les respecterons.

Mise à jour 04/04/2018 Page 8 sur 11

Nous proposons différents types d'animation

- collectives: mobiliser les résidents de manière ludique, intellectuelle et physique (ateliers culinaires, chorale, jeux de mémoire, jeux d'adresse, activités intergénérationnelles, atelier jardinage,...)
- festivités : fête d'anniversaire, sortie avec accompagnement, marché de noël, après-midi à thème... Elles sont ouvertes à tous.
- Gymnastique douce.

La kinésithérapie

La prise en charge individuelle selon les prescriptions médicales consiste à rendre aux résidents qui ont subi un traumatisme, un maximum d'autonomie en leur rendant les amplitudes et la force dans leur mouvement. Tout ceci en adaptant nos actes à leurs capacités individuelles.

De même tout l'aspect proprioceptif est travaillé selon l'état de chacun.

Un autre but de la kinésithérapie est le maintien des acquis malgré certaines pathologies neurologiques avec un travail fonctionnel et proprioceptif.

Le troisième but de la kinésithérapie dans ce secteur est l'accompagnement lors des soins palliatifs à travers la relaxation et le soulagement de la douleur par l'utilisation des techniques de massage et mobilisation. Le kiné veille également à la bonne installation des résidents en fonction de leur pathologie afin d'immobiliser un membre, éviter les positions en décubitus prolongé, les porte à faux des membres, ... il attire l'attention du personnel à l'importance de ceci.

Un autre aspect du travail du kiné est la mise en œuvre de séance individuelle. Le but de ces séances pour le résident est de garder ou de retrouver une certaine autonomie de mouvement, ils viennent se rassurer sur leurs capacités physiques et trouver leurs limites.

Le kiné gère et répertorie le matériel de marche et de transport (chaise roulante, ...). Il donne un apprentissage au résident pour une utilisation adéquate de ce dernier.

Mise à jour 04/04/2018 Page 9 sur 11

LES UNITES DE VIE POUR PERSONNES DESORIENTEES

Un accompagnement spécifique pour les personnes désorientées est organisé au sein de notre résidence. Chaque lieu permet de prendre en soins les personnes désorientées suivant leurs degrés de dépendance ou d'autonomie.

On retrouve au sein de la résidence Aurore, deux unités de vie adaptées qui ont chacune leurs particularités afin de répondre au mieux aux besoins de chaque résident.

Le jardin des douceurs

Lieu de vie qui permet d'accompagner les résidents désorientés les plus dépendants dans des soins de confort et de détente par le biais d'activités sensorielles au rythme de la vie quotidienne. L'accompagnement se fait dans un cadre agréable et sécurisé.

Al mojon

Lieu de vie qui a pour but de garder les résidents désorientés actifs, et de leur donner des habitudes, des repères rassurants au travers d'activités de la vie quotidienne. L'accompagnement se fait dans un cadre agréable, pratique et sécurisé.

L'accès à ces espaces de vie se fait sur évaluation pluridisciplinaire, et avec l'accord de la famille.

Ces unités de vie pour personnes désorientées restent en interaction avec le reste de la maison et proposeront des activités ouvertes à tous afin de conserver le lien social avec l'extérieur.

LA PARTICIPATION

Une personne qui vit est une personne qui a des désirs qu'elle satisfait, qui conçoit et réalise ses projets.

Au quotidien

Le résident est invité à prendre ses repas dans le restaurant. Ce dernier est un lieu privilégié en ce qui concerne l'échange ; c'est pour cette raison que l'on insiste pour que le résident s'y rende à condition que son état physique lui permette et toujours dans le respect du libre choix.

Les liens et les contacts avec la famille, les amis du résident sont essentiels, c'est pourquoi les accompagnants ont la possibilité de prendre un repas en compagnie du résident, moyennant une participation financière.

Chaque mois les menus ainsi que les anniversaires et les activités seront diffusés sur le canal infos. Les résidents sont invités à y participer.

Conseil des résidents

Tous les 3 mois, a lieu le conseil des résidents, lieu où les résidents et leur famille peuvent exprimer non seulement leurs plaintes, mais également leurs suggestions afin d'améliorer la qualité de la vie de notre résidence.

Spiritualité

La vie religieuse du résident est respectée.

Mise à jour 04/04/2018 Page 10 sur 11

Les moments particuliers

<u>Fêtes</u>

Comme nous le notions précédemment, le contact avec la famille du résident est très important. Ce contact doit être suivi. Nous profitons donc de la fête de Noël pour organiser une semaine festive où les familles sont cordialement invitées.

Fêtes privées

Si les résidents souhaitent célébrer certaines fêtes avec leur famille et organiser un rassemblement au sein de la résidence, nous leur mettons à disposition le local ergo (+1) durant les week-ends à partir de 14H00.

Il leur suffit de réserver la salle auprès du secrétariat.

<u>Fin de vie</u>

L'accompagnement d'un proche en fin de vie demande parfois des moments de répit. C'est pourquoi nous tenons à la disposition des familles, un local (-1) où ils pourront se ressourcer.

<u>Décès</u>

Un registre de recueil de pensées est à disposition à l'accueil où chaque résident et membre du personnel peut exprimer sa sympathie à la famille et ses prières au résident qui nous a quitté.

Mise à jour 04/04/2018 Page 11 sur 11

LE PERSONNEL

Le personnel doit être détenteur d'un savoir-être, fruit d'une véritable motivation et d'une formation qui lui permettent d'être lui-même dans une démarche de développement personnel et de gérer ses propres contraintes existentielles.

<u>La relation personnel – résident</u>

Dans tous les actes de la vie quotidienne, s'établit une relation entre le personnel de la résidence et le résident.

Le personnel, à travers chaque acte, chaque parole, se doit d'écouter et de respecter la personne âgée.

Il évitera d'appeler le résident par son prénom, de le tutoyer et d'entrer sans frapper dans la maison qui reste avant tout un lieu strictement privé.

Quand on parle de respect de la personne, c'est tant le respect au travers de la communication que le respect de son intimité.

La stricte observance du secret professionnel sera garante pour le résident de sa liberté de parole.

Ne pas divulguer tout ce que l'on a appris, surpris ou deviné d'un résident par le fait ou à l'occasion de l'exercice de sa profession est un engagement indispensable à l'instauration d'un climat de confiance entre le résident et l'équipe qui l'entoure.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Dans un souci de bien-être du personnel, chaque responsable de service établit un horaire qui se doit d'être le plus stable possible.

Cette stabilité est favorable tant pour le personnel que pour les résidents de la maison.

- Des réunions d'équipes permettent :
 - l'élaboration et la mise en place de projets
 - de soulever différents problèmes inhérents au travail en équipe et de rechercher des solutions
- Des réunions de staff, entre la Direction et les responsables des services, ont pour objectif d'optimiser le bien-être du résident et d'évaluer, élaborer, finaliser le projet de vie de notre établissement. Régulièrement, on refait le point par rapport aux objectifs spécifiques à chaque service ainsi qu'aux objectifs institutionnels.
- Des réunions pluridisciplinaires: elles visent les nouveaux résidents, les résidents qui rentrent d'un séjour à l'hôpital ou les résidents qui présentent une problèmatique. Elles ont pour objectif d'établir le projet individuel du résident et de le faire évoluer. Elles ont lieu 1 fois par semaine par chaque infirmière-chef qui prépare le dossier afin de dynamiser et finaliser au mieux le projet au moment de la réunion. L'avis des uns et des autres, avec chacun sa propre vision professionnelle enrichi le projet. Des objectifs sont fixer et des actions sont mises en place pour les atteindre. Si échec dans l'obtention du résultat attendu, lors de la réunion suivante, le problème est réévalué et d'autres actions sont proposées. Le médecin coordinateur est présent chaque fois qu'il le peut.

Le savoir-faire, la compétence et le professionnalisme sont liés à la perspective d'une formation continue. Le personnel est donc invité à participer à différentes journées de formation, colloque, ... afin de toujours actualiser ses connaissances.

Mise à jour 04/04/2018 Page 12 sur 11